

1.0 Politique municipale et Code de conduite sur le franc jeu	POLITIQUES ET PROCÉDURES DES SERVICES DES PARCS ET LOISIRS
--	---

Date d'approbation du Conseil municipal	2007
Renvoi à l'arrêté municipal	
Groupes de clients visés	Organismes de sport
Date de révision prévue	2009

2.0 Politique générale

Les Services des parcs et loisirs de North Bay, leur personnel, leurs services de soutien et leurs installations entendent assurer à la population locale et aux visiteurs de passage un environnement sécuritaire et positif pour la pratique du sport qui leur permettra de découvrir les bienfaits de la compétition et l'importance du travail en équipe, de l'esprit sportif et du franc jeu.

À North Bay, l'organisation et la gestion des ligues sportives mineures relèvent de bénévoles. Ces citoyens altruistes contribuent largement au succès des ligues sportives mineures à North Bay. Il est donc primordial que la ville fasse tout en son pouvoir pour mettre en place des mesures dissuasives pour prévenir les conduites inacceptables dans ses installations récréatives. Il est convenu par cet engagement que les organismes qui louent des installations municipales assument la PRINCIPALE RESPONSABILITÉ de veiller à la bonne conduite des joueurs, des entraîneurs des officiels et des spectateurs.

« Le sport est un terrain d'essai, non seulement pour les athlètes et les entraîneurs, mais pour les communautés et la société dans son ensemble. Notre façon de pratiquer le sport influe sur notre façon de cohabiter. »

Sport pur, sportpur.ca

3.0 VISION

North Bay est une communauté qui cultive le franc jeu dans le sport et reconnaît l'importance du sport pour la collectivité. Les valeurs acquises par la pratique du sport façonnent nos jeunes et notre communauté et la façon dont nous vivons et œuvrons ensemble.

4.0 PRINCIPES

La présente politique repose sur quatre principes : l'équité, l'excellence, l'inclusion et le plaisir.

L'équité – La politique appuie la promotion des valeurs et des principes reliés à la pratique du sport auprès de la collectivité.

Le franc jeu est une notion universelle qui repose sur les principes de l'intégrité, de l'équité et du respect, y compris le respect envers les autres, le respect des règles du jeu et le respect de soi-

même. Le franc jeu, l'un des fondements du sport, est l'ingrédient essentiel qui a une incidence sur le développement moral des sportifs.

Excellence – La politique reconnaît, soutient et encourage l'excellence dans tous les volets du sport : au niveau de jeu des sportifs; dans le rôle des entraîneurs et des officiels; sur le plan du respect envers les autres, de l'esprit sportif et du franc jeu

Inclusion – La politique facilite la participation sportive de tous. La participation au sport ne devrait pas être refusée pour des questions financières, d'aptitudes physiques ou mentales, ou d'autres entraves.

Plaisir – La politique appuie et facilite l'instauration d'un environnement positif où la pratique du sport permet aux participants, entraîneurs, officiels et spectateurs d'en retirer du plaisir en favorisant les pratiques positives d'encouragement et en interdisant dans les installations appartenant à la ville les pratiques qui visent à humilier, intimider ou harceler.

5.0 BUTS

Les principaux buts de cette politique se résument à :

5.1 Reconnaître l'apport bénéfique du sport dans la vie de la communauté

Exploiter pleinement le potentiel du sport. Aider le sport à contribuer au bien-être de l'ensemble de la communauté.

5.2 Être le champion d'une conduite basée sur l'éthique

Encourager le respect des règlements auprès des officiels, des entraîneurs et des joueurs sur le terrain et en dehors du terrain.

5.3 Promouvoir l'inclusion

Encourager la participation. Faire en sorte qu'il soit possible pour tous de participer au sport et de continuer à y participer.

5.4 Renforcer les liens

Accueillir à bras ouverts les nouveaux venus. Cultiver les liens d'amitié, de confiance, de coopération et de respect dans le sport.

5.5 Soutenir l'excellence

Les équipes sportives et les athlètes transportent avec eux le courage et les aspirations de la communauté sur toutes les scènes sportives. Les aider à se réaliser pleinement dans le sport.

5.6 Encourager l'adoption d'un mode de vie sain et actif

Offrir aux gens diverses occasions de pratiquer le sport, encadrées ou non, qui sont attrayantes agréables et enrichissantes pour tous.

5.7 Créer des milieux sécuritaires et accueillants

Ouvrer à la création, à la protection et au soutien de milieux et d'espaces invitants et propices à la pratique sécuritaire et amusante du sport.

5.8 Célébrer les apports de chacun

Reconnaître et honorer les gens, les entraîneurs, les organisateurs, les officiels et les bénévoles, qui par leur apport, rendent possible et positive la participation au sport au sein de la communauté.

6.0 PORTÉE

La présente politique sur le franc jeu s'applique à la Ville de North Bay et englobe tous les niveaux de participation, y compris les spectateurs, les bénévoles, les officiels et les participants, et reconnaît que le sport est une activité qui doit être mise en valeur et soutenue par la communauté.

7.0 DÉFINITIONS

Franc jeu - i Le franc jeu est une notion universelle qui repose sur les principes de l'intégrité, de l'équité et du respect, y compris le respect envers les autres, le respect des règles du jeu et le respect de soi-même. Le franc jeu, l'un des fondements du sport, est l'ingrédient essentiel qui a une incidence sur le développement moral des sportifs.

Le franc jeu est un choix que doivent privilégier non seulement les participants, mais aussi les entraîneurs, les moniteurs, les officiels, les parents et les administrateurs du sport. En garantissant aux participants une expérience positive du sport, ces derniers apprennent à se fixer des objectifs, à s'efforcer de les atteindre, et à se divertir. Ils apprennent à respecter leurs propres aptitudes (et dans les sports d'équipe, celles de leurs coéquipiers), celles de leurs adversaires, et à valoriser l'effort de tous les participants, sans égard à leurs aptitudes. Lorsqu'ils sont bien encadrés, les sportifs apprennent que le plaisir du sport tient autant aux efforts que l'on y consacre qu'aux résultats de ces efforts.

8.0 ACTIVITÉS DE SOUTIEN

- Élaboration de la signalétique du Code de conduite qui sera affichée dans toutes les installations sportives municipales (voir la pièce jointe).
- Inclusion de l'obligation d'adhérer au Code de conduite municipal comme condition d'utilisation de l'installation.
- Sensibilisation du personnel municipal au Code de conduite et à la façon de traiter les violations à la politique d'une installation.
- Promotion du franc jeu et du Code de conduite dans les supports promotionnels des Services des parcs et loisirs, y compris dans les dépliants sur les loisirs, le site Web et d'autres annonces dans les médias.
- Inclusion des initiatives annuelles à l'appui des principes et objectifs de la Politique sur le franc jeu dans le plan d'affaires des Services des parcs et loisirs, initiatives qui feront l'objet d'un examen et d'une mise à jour tous les ans.
- Soutien de Sport North Bay dans la promotion du franc jeu auprès des organismes de sport locaux.

9.0 EXAMEN DE LA POLITIQUE

La présente politique sera révisée tous les deux ans. Dans le cadre de cet exercice, Sport North Bay sera invité à faire part de ses recommandations d'amendements au Conseil municipal s'il y a lieu.

UNITÉ ORGANISATIONNELLE CHARGÉE DE L'ADMINISTRATION DE LA POLITIQUE	SERVICES COMMUNAUTAIRES
UNITÉ(S) OPÉRATIONNELLE(S) CHARGÉES DE L'ADMINISTRATION DE LA POLITIQUE	SERVICES DES PARCS ET LOISIRS